



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 6 du Bureau du Comité Directeur du 2 juin 2022

PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

MM. Frédéric ANTONIO, Stéphane DELPRAT, Joël GRIS, Bernard MOMMEJA.

EXCUSEE :

Mme Nadège MAIGNAN.

1. Sujets Traités

1. Contrat d'apprentissage

Le Président indique avoir reçu de la part de Monsieur Loïc AZAM une demande de contrat d'apprentissage en alternance, du 1er septembre 2022 au 30 aout 2023.

Cet apprentissage serait effectué sous la responsabilité du chargé de développement, Monsieur Sébastien ALE.

Les membres du Bureau donnent à l'unanimité leur accord pour ce contrat d'apprentissage.

2. Dispositions Financières pour la saison 2022-2023 (Annexe 5 des Règlements Généraux)

Le Trésorier général propose une augmentation moyenne de 2,5 %, faisant suite à deux saisons sans augmentation.

3. Budget Prévisionnel pour la saison 2022-2023

Le Trésorier Général présente un projet de Budget Prévisionnel pour la saison 2022-2023, en précisant les hypothèses qui ont conduit à son élaboration.

Il sera proposé pour validation lors du prochain Comité Directeur du 9 Juin 2022.

4. Fête du Football Tarnais des 18 et 19 juin 2022

L'organisation est bien avancée.

Une réunion d'organisation avec les clubs qualifiés aura lieu le mardi 14 juin 2022 en visioconférence.

5. Retour sur les Finales Consolantes Jeunes du 28 Mai 2022

Les clubs concernés se sont plaints de l'absence de récompenses lors de ces finales.

Des courriers ont été envoyés aux clubs encore concernés par ce type de rencontre, pour leur préciser qu'il ne s'agit pas de « vraies » finales mais simplement de rencontres supplémentaires pour éviter aux équipes concernées de terminer la saison prématurément.

6. Flochage des maillots lors des demi-finales

Un club s'est présenté lors des demi-finales avec les équipements fournis par le District, mais modifiés par l'ajout d'un flochage au nom de ses propres sponsors.

Les membres du Comité Directeur en prennent note et poursuivent l'ordre du jour.

7. Demande de Subvention

Le Président fait état d'une demande de subvention du Lycée Rascol d'Albi pour la participation de leur équipe Féminine aux finales des Championnats de France UNSS à Colmar.

Les membres du Bureau proposent une subvention de 300 €.

8. Anniversaires de clubs

Des trophées seront remis aux clubs suivants à l'occasion de leur anniversaire :

- US MIRANDOL le 18 juin 2022
- US CADALEN le 25 juin 2022
- AS GIROUSSENS le 25 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Secrétaire Général

Bernard MOMMEJA



Le Président

Raphaël CARRUS

